

L'essentiel de la **politique** **culturelle** départementale

Culture
vivante,
**territoire
inspirant !**





Puy-de-Dôme : quand la culture **vibre,** **élève et rassemble !**

Les Puydômois assurent le succès des festivals, des expositions et des musées. Ils se nourrissent de la richesse patrimoniale, s'ouvrent aux innovations les plus diverses... Dans le département, on crée et on diffuse, on entretient et on soutient, on encourage et on stimule... La musique, le théâtre, la danse, le livre et le patrimoine cohabitent tout au long de l'année. Toutes les formes de culture se répondent et se correspondent,

tant dans les villes que dans les campagnes. Vecteur d'attractivité touristique, porteuse de développement économique, condition du bien-vivre ensemble, la culture mérite d'être cultivée, structurée et, sans doute, toujours (re)questionnée. Les initiatives bénévoles et les compétences professionnelles, les impulsions et les visions à long terme ont tissé un lien de confiance avec les Puydômois.

Pour incarner pleinement ces ambitions, la politique culturelle du Département du Puy-de-Dôme s'articule autour de trois grands enjeux, audacieux et fédérateurs :

■ **Démocratiser l'accès à la culture**

pour renforcer la cohésion sociale et l'épanouissement individuel, un enjeu de service public.

■ **Assurer l'attractivité et le rayonnement du département**

par la valorisation et la promotion du patrimoine, un levier de développement territorial.

■ **Garantir à chacun la possibilité d'être connecté à son époque**

et de comprendre le monde d'aujourd'hui, un enjeu d'émancipation citoyenne et d'inclusion cognitive à l'ère de la complexité.



Démocratiser l'accès à la culture

Rendre la culture accessible à tous consiste à **lever les freins économiques, géographiques, sociaux et cognitifs** qui limitent l'accès aux actions et services culturels. Pour la collectivité, il s'agit de

garantir à chacune et chacun, quel que soit son milieu social, ses ressources, son éloignement, son handicap, la possibilité de **s'approprier, de créer et de partager des œuvres et des savoirs culturels**.

Adapter l'offre culturelle aux besoins des publics

■ **Une offre culturelle départementale accessible financièrement à tous les publics :** gratuité ou tarifs avantageux.

■ **Une programmation diversifiée et multiforme :** la saison culturelle départementale Impulsions et les festivals Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés, Connexions et Voix & Patrimoines.

■ **Des prêts de ressources et de supports de médiation :** 230 expositions itinérantes sur 20 grandes thématiques prêtées gratuitement aux communes, aux associations, aux établissements scolaires...

■ **Des projections sur l'histoire des territoires avec le dispositif Archives et cinéma.**

■ **Des rencontres d'artistes avec le public :** résidences d'artistes, projets pédagogiques et animations locales.



Assurer l'équité territoriale en partenariat avec les acteurs locaux

■ **Des actions co-construites avec les partenaires locaux :** contrats territoriaux d'Éducation artistique et culturelle (EAC), festivals et saison culturelle...

■ **Des formations et journées professionnelles** pour les acteurs culturels et des producteurs d'archives publiques.

■ **Un accompagnement des professionnels du livre et ceux de la petite enfance :** en transversalité au sein d'un territoire avec le dispositif Bambin Bouquine.

■ **Des subventions aux actions réalisées par les partenaires :** soutien aux initiatives locales des collectivités et associations culturelles.



Assurer l'attractivité et le rayonnement du département

Il s'agit de **mettre en avant les richesses archéologiques, historiques, culturelles, naturelles et économiques** du département afin d'en faire un levier de développement territorial. L'enjeu est multiple : création d'emplois et dynamisation des filières

locales, cohésion sociale et fierté locale, tourisme durable et préservation des sites. Cela implique de valoriser ces ressources pour attirer touristes, entreprises et nouveaux habitants, tout en préservant l'identité et la qualité de vie des territoires.

Préserver les richesses patrimoniales

■ L'inventaire et la conservation :

- des collections du musée de la Céramique, labellisé « Musée de France » ;
- du mobilier archéologique de Gergovie ;
- la préservation et la valorisation des sites archéologiques arvernes : Corent, temple de Mercure, Gondole, Gergovie, Lezoux...
- le recensement et la documentation du patrimoine mobilier avec la DRAC (Conservateur des antiquités et objets d'art) ;
- la mission de conservation des Archives départementales : collecte et classement.

■ **Un accompagnement dans l'étude de l'histoire des territoires et des patrimoines** : soutien financier à la recherche, aide aux fouilles, ouverture des fonds à la recherche historique...

■ **Le soutien à la fédération européenne des sites clunisiens** dans le cadre de la candidature UNESCO.

■ **Un soutien financier à la restauration des monuments historiques** : des subventions favorisant la préservation et la transmission du patrimoine.

Renforcer le rayonnement du Puy-de-Dôme

■ Les événements patrimoniaux

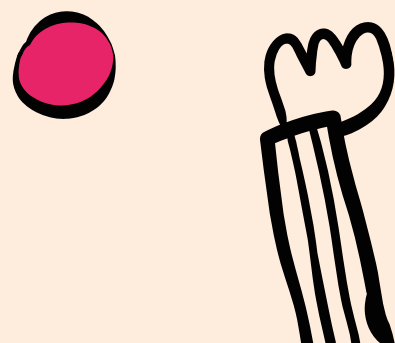
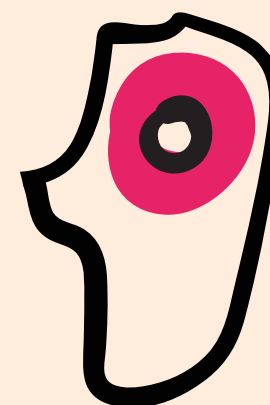
nationaux : Journées départementales de l'Archéologie, Nuit des Musées, Journées européennes du Patrimoine.

■ **Des initiatives de médiation et de valorisation du patrimoine** : Rendez-vous Archiculturels, Conférences Échos d'Archéo, Conf Ô musée, Archéofolies, Voix & Patrimoines.

■ **La valorisation de la Chaîne des Puys - faille de Limagne**, 1^{er} site naturel métropolitain inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

■ **Le prêt d'objets issus des collections départementales pour d'autres musées**, pour faire connaître l'histoire du Puy-de-Dôme.

■ **Des projets en lien avec le tourisme** : Petites cités de caractère, villages fortifiés, Villes et villages fleuris, routes touristiques...



Garantir à chacun la possibilité d'être connecté à son époque

Dans un contexte marqué par **l'accélération technologique, la surabondance d'informations, la polarisation des débats et la transformation des modes de vie**, il s'agit de permettre à chaque individu d'accéder aux savoirs et à la culture, aux outils et aux espaces de dialogue. Cet enjeu touche à l'éducation, à l'accès à

l'information, à la démocratie participative et à l'inclusion sociale. **La rapidité des mutations** (IA, transitions écologiques, crises géopolitiques, etc.) **risque de marginaliser** ceux qui ne parviennent pas à les décrypter. Sans une attention particulière à cet enjeu, les inégalités sociales et cognitives s'aggravent, menaçant la cohésion sociale et la démocratie.

Enrichir l'offre culturelle en ligne

- **La plateforme « Médiathèque numérique du Puy-de-Dôme »** : des livres, des journaux, des cours interactifs et autres contenus numériques adaptés aux enfants et aux jeunes, accessibles chez soi.
- **Des expériences de visite en réalité virtuelle et augmentée sur des sites arvernes** : Revivre le temple de Mercure au temps des Gallo-Romains, oppidum de Corent...
- **L'application gratuite de visites audioguidées des sites archéologiques** : Puy-de-Dôme, terre d'archéologie (en quatre langues).
- **Des fonds numérisés sur le site des Archives** pour faire ses recherches historiques ou généalogiques.



Réduire la fracture numérique

- **Le festival départemental Connexions, cultivons le numérique !** pour explorer les enjeux du digital avec des animations intergénérationnelles.
- **Des formations à la médiation numérique** pour favoriser l'appropriation des outils numériques, développer les compétences et faciliter l'inclusion.
- **Des ressources adaptées aux personnes en situation de handicap** : Daisy et Cie pour les personnes malvoyantes et non-voyantes, audioguides de la maison de l'UNESCO, labellisation «Tourisme et handicap» du musée de la Céramique...
- **Des ateliers méthodologiques et d'accompagnement à la recherche en archives** : pour aider amateurs et professionnels dans la consultation des fonds.
- **L'accès à des contenus pédagogiques et la valorisation d'objets du musée de la Céramique** à destination des enseignants et des amateurs d'archéologie.



Intégrer la culture numérique

- **La plateforme d'offres éducatives et culturelles Educ'Dômes** : pour stimuler les rencontres, favoriser le partage d'expériences et enrichir les apprentissages.
- **Un logiciel métier mutualisé Médiadôme** mis à disposition des professionnels et bénévoles des bibliothèques pour mieux gérer collections et services.
- **Un aménagement de l'Espace temple de Mercure au (sommet du puy de Dôme)** : des outils pédagogiques pour tous les visiteurs, y compris ceux en situation de handicap, pour accéder aux connaissances archéologiques.
- **Le prêt d'expositions numériques itinérantes** pour les établissements scolaires, les bibliothèques, les communes, les associations... **et de matériels numériques** (imprimantes 3D, tablettes, liseuses...) destinés aux structures partenaires pour des formations et animations pédagogiques.



Horizon 2030

La culture, partie intégrante du plan stratégique départemental

« **Nous voulons répondre le mieux possible aux besoins des Puydômois, consolider nos compétences fondamentales et proposer du concret rien que du concret pour les Puydômois. Personne ne doit être laissé sur le bord de la route et nous devons impérativement dynamiser nos territoires en investissant massivement**

tout en veillant à l'équilibre entre la métropole clermontoise et les territoires ruraux ».

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme met ainsi en exergue la connexion étroite entre la vitalité culturelle et l'avenir du Puy-de-Dôme. En découlent des enjeux qui constituent la clef de voûte de la politique culturelle :

Afin d'atteindre les objectifs du plan stratégique, la politique culturelle du Département du Puy-de-Dôme est structurée autour de trois grands enjeux ambitieux et innovants :

■ **Démocratiser l'accès à la culture**

pour renforcer la cohésion sociale et l'épanouissement individuel, un enjeu de service public

- Justice sociale : la culture est un droit fondamental, reconnu par l'UNESCO et les conventions internationales.
- Cohésion sociétale : partager une culture commune favorise le vivre-ensemble et réduit les fractures identitaires.
- Épanouissement individuel : l'accès à la culture développe l'esprit critique, la sensibilité, la créativité et l'estime de soi.
- Dynamique économique : une culture accessible stimule les initiatives créatives et le tourisme.

■ **Assurer l'attractivité et le rayonnement du département** par la valorisation et la promotion du patrimoine, un levier de développement territorial

- Concurrence territoriale : les départements et régions se livrent une compétition accrue pour attirer populations et ressources.
- Dynamique démographique : certains territoires souffrent de désaffection ou de vieillissement de la population, nécessitant de nouveaux leviers d'attractivité.
- Transition économique : le patrimoine peut être un moteur de diversification économique, notamment dans les zones rurales ou en reconversion.

■ **Garantir à chacun la possibilité de rester acteur de son temps** et de comprendre le monde d'aujourd'hui, un enjeu d'émancipation citoyenne et d'inclusion cognitive à l'ère de la complexité.

- Comprendre les mécanismes économiques, politiques, environnementaux et sociaux qui structurent le monde ;
- Développer une pensée critique face à l'information, aux innovations et aux discours dominants.
- Agir de manière éclairée dans sa vie quotidienne, professionnelle et civique ;
- Participer activement à la construction d'un avenir collectif, sans subir passivement les changements.

Chiffres clés

120 000

documents prêtés chaque année par la Médiathèque départementale

15 500

participants aux projets d'éducation artistique et culturelle

60

sites patrimoniaux valorisés sur le territoire

230

expositions itinérantes disponibles gratuitement

7 000

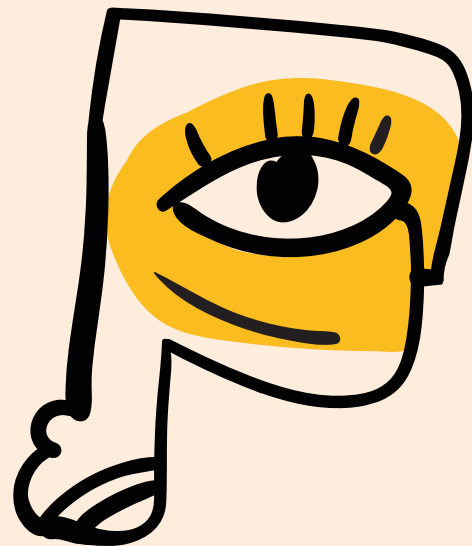
livres offerts aux bébés de l'année

40 km

de fonds documentaires aux Archives départementales

1 million

de pièces de sigillée dans **4 000** caisses dans les réserves du musée de la Céramique



La culture est créatrice **de pensée, d'émotion et de liberté**

Direction de **la Culture**

04 73 42 21 94
culture@puy-de-dome.fr

Service Territoires et actions culturelles

04 73 42 23 29

Médiathèque départementale

04 73 25 84 80 ou 04 73 25 84 86

Service Administration générale et appui aux projets

04 73 98 15 84

Direction des **Archives départementales**

04 73 23 45 80
archives@puy-de-dome.fr
75 rue de Neyrat - 63100 Clermont-Ferrand

Conservation des Antiquités et Objets d'Art

caoa@puy-de-dome.fr
04 73 23 40 96

Direction des **Grands sites patrimoniaux**

Musée départemental de la Céramique

04 73 73 42 42
museedelaceramique@puy-de-dome.fr
39 rue de la République - 63190 Lezoux

Sites archéologiques

04 73 42 24 01

Pour plus
d'informations

